

Tina Dam :

Je suis Tina Dam, la Directrice Senior d'ICANN. C'est la première révision annuelle pour le processus de révision Fast Track ((inaudible)) IDN et ccTLDs. Patrick est familiarisé avec le Département Sécurité d'ICANN. Patrick, est-ce que tu voudrais dire quelque chose ?

Patrick Jones :

Je suis Patrick Jones. J'ai eu la possibilité d'aider Tina dans le processus Fast Track dès le début et j'ai un grand plaisir à être ici aujourd'hui. J'ai été aussi dans la gestion du Chat Room, donc, si vous avez des questions, et même des questions à distance, vous pouvez les poser. Nous essaierons de faire une session interactive. Nous vous présenterons un micro car nous aurons besoin de vos commentaires. Si vous êtes en ligne, préparez-vous également. Je vais vous expliquer rapidement quelle est la situation actuelle de Fast Track. Nous allons parler de systèmes différents qui sont déjà publics pour le processus de révisions Fast Track. Si vous avez des micros ouverts, l'idée est de débattre des questions de manière séparée et qu'à la fin, le micro sera à disposition pour tout type de commentaires. Cette révision a pour objectif de garantir que le processus Fast Track puisse continuer de fonctionner correctement pour tous les participants. Dans cette révision qui sera annuelle, nous voulons avoir l'occasion de faire des ajustements ou des changements qui sont nécessaires. Veuillez être créatifs et apporter vos idées si vous voulez que les choses doivent changer.

Un commentaire sur cette première image qui cherche une liste des IDN/ccTLDs qui ont été approuvés. Vous voyez qu'il y a une quantité importante. Le lancement s'est fait le 16 novembre de l'année dernière, il y a plus d'un an donc. Depuis lors nous avons 35 demandes au total. 22 pays et territoires ont passé l'évaluation de ((inaudible)) ou de chaîne. Il y a 15 chaînes à la racine et 22 langues. Si nous comparons ceci par rapport à ce que nous attendions, et ceci a été donné par le feedback des managers ccTLDs, il y a une attente de 50 chaînes et 15 langues pour les deux premières années. Donc on dirait qu'on atteint l'objectif et si nous voyons les intérêts indiqués, seulement quelques pays n'ont pas indiqué de demande pour ce processus Fast Track. Vraiment, nous sommes en ligne avec ce que nous attendions.

Donc, la première question à avoir vous est présentée sur la diapo. Je vais la traiter très rapidement, c'est une requête d'information qui ne fait pas de forme publique jusqu'au passage de l'information de chaîne. L'évaluation de chaîne a été acceptée et c'est très approprié si vous pensez à la confidentialité. Surtout du côté du candidat et cela veut dire aussi que toute requête qui n'est pas valable n'est pas annoncée de forme publique. Mais il y a aussi un côté négatif, c'est la communication avec les utilisateurs finaux qui se fait de manière plus difficile parce que les personnes de l'ICANN ne peuvent pas rentrer en communication avec les pays et les territoires qui ont posé la requête et ils ne peuvent pas savoir ce qu'ils ont

demandé jusqu'au moment où ils ont passé cette évaluation de chaîne. C'est donc une question ouverte sur les applications et les requêtes, si elles doivent être publiées ou non. Vous avez des opinions à ce propos ?

On parle ici, donc, de la transparence du processus Fast Track ou de la libération d'informations pendant l'étape d'évaluation de requêtes. Vous pouvez venir au micro pour dire que tout est génial aussi parce que ce sera plus facile aussi pour nous de cocher ce point et de passer au point suivant. On dirait que personne ne veut donner une opinion. Nous vous rappelons que la révision du processus Fast Track est postée pour recevoir des commentaires publics. Le forum public en ligne est ouvert jusqu'au 17 décembre. Donc, si vous avez des opinions à poster plus tard, vous pourrez le faire par écrit et ainsi que toute autre chose qui sera trouvée en ligne sera considérée.

Nous allons passer au point suivant de révision : c'est le soutien de la communauté, qui est lié aux commentaires sur les chaînes et aux gestionnaires des ccTLDs. Vous pouvez voir sur cette image qu'il y a plusieurs approches pour le soutien de la communauté. Il y a plusieurs exemples. Vous avez un exemple ici présent, mais il y en a d'autres, et nous voulons permettre la diversité. Ceci est vraiment ouvert pour que chaque candidat puisse montrer comment on veut montrer l'outreach ou l'aide à la communauté. Mais il faut insister sur le soutien communautaire sur le processus d'évaluation. La partie d'évaluation de la chaîne et/ ou les responsables de processus de ccTLDs ou le processus de

demande agissent. Ce sont des choses un peu difficile pour certains candidats qui disaient que s'il y avait un soutien communautaire pour la chaîne c'était suffisant et ce n'était pas la peine de le démontrer plus tard. Mais ce sont des processus très séparés : le personnel est différent, les critères sont différents. Nous avons mis à la disposition toute la communication pour les candidats. Il faut démontrer quelque chose. Ce qui ne veut pas dire qu'il y ait deux types d'outreach. Il faut faire ce processus pour l'outreach et pour le manager IDN- ccTLD. Donc il y a deux choses à démontrer dans cette requête.

Tina Dam:

Est-ce que tu peux mentionner certains exemples qui ont fonctionné pour ce soutien communautaire ?

Patrick Jones :

Oui nous avons vu une grande diversité des mails, des annonces sur la presse, de forums de discussions publiques ou des forums techniques... tout ce que vous pouvez imaginer. Mais ceci doit continuer de cette manière pour que ce soit utile pour vous et pour la communauté locale.

Tina Dam :

Patrick, comme tu sais, il y a plusieurs types différents. Je crois que ce sont de bons exemples pour montrer l'historique des discussions de la chaîne, de la communauté locale. Ce qui ne veut pas dire que vous devrez choisir ça. Si vous avez une idée créative pour dire comment vous voulez faire votre outreach, vous pouvez le faire de façon différente. Quand il faut parler de la documentation quand

on rentre sur ICANN, il y a des comptes-rendus sur les réunions, des sites qui montrent les sondages, tout type de documents liés aux types d'outreach qu'on fait. La question ici qui se trouve en révision c'est : quel est le niveau de support communautaire dont on a besoin ? On a dit s'il y a le gouvernement derrière, s'il y a des documents le prouvant, il ne fait pas faire d'autres types d'outreach communautaire. C'est une question qu'on ouvre au débat ici. Je vous invite donc. Nous avons des personnes qui viennent ici au micro. C'est bon ça. Non, ce n'était pas le cas ? Sur la diapo, il y a des questions pour aider les candidats pour envoyer la documentation. Je dis que s'il y a plus d'informations, il sera pour nous plus facile, s'il y a des questions dans cette évaluation, de soutien communautaire, tout ceci nous permettra de communiquer sous la forme d'aller/retour. Ce n'est pas un chemin à sens unique. On peut communiquer par téléphone, par mail, ou par n'importe quelle autre méthode.

?:

S'il n'y a pas de commentaires sur le soutien communautaire, vous pouvez poser des questions ou dire si ça se comprend ou pas. C'est l'expérience du staff. Il y a eu beaucoup de confusion là-dessus et nous voulons essayer que ce soit clair pour tout le monde.

Ah bon ? Il y a une question ?

?:

Dans le forum de discussion du processus Fast Track et IDN/GTLD. Cette personne est en ligne et voilà l'occasion de poser des questions.

Nous allons continuer avec le sujet suivant.

Voici ce que cela veut dire : une chaîne, ou string, doit être significative. Cela veut dire qu'il doit y avoir une représentation significative du territoire ou du pays. Autrement dit, le candidat peut demander ce qu'il veut, peut-être au nom du pays, au nom du territoire ou une représentation. Il y a deux situations pour le processus Fast Track : ou bien cette exigence est respectée, ou bien le pays est sur la liste UNGG. Si ce n'est pas sur la liste UNGG, il faut demander les services d'un expert linguistique. Sur un autre sujet, nous avons des commentaires du feedback pour trouver une autre manière de mener ceci à bien sans autre documentation. Du côté du staff du personnel, je dirai qu'on n'a pas eu beaucoup de bonnes idées pour voir comment respecter cette exigence avec notre expérience. Ceux qui ont besoin d'avoir de la documentation linguistique n'ont pas eu beaucoup de difficultés à ce sujet et il est vrai que ceci n'a pas été fait par l'ICANN. L'opportunité est ouverte pour que tous les candidats demandent l'aide dont ils ont besoin, l'aide d'un expert linguistique, mais s'il y a quelqu'un parmi vous qui a besoin de respecter cette exigence, si c'est quelque chose de raisonnable et qui montre que le string, ou la chaîne est une représentation significative du territoire du pays, cela serait quelque chose de très clair. Ce serait une marque que

nous allons faire sur notre liste de priorités. Il n'y a pas de commentaires ? Vous avez des commentaires en ligne. C'est une question sur une session. Cette session va être facile aujourd'hui et la moins usuelle de toute autre réunion de l'ICANN, mais je veux être sûr que vous avez compris. Vous dites que c'est bien. Donc, s'il y a quelque chose que vous voulez changer, je veux que vous le disiez. Je sais également qu'il y a des fêtes après cette session, donc c'est peut-être pour ça qu'il n'y a personne ici, il y a très peu de monde.

Nous allons parler des tableaux ou des tables IDN. C'est quelque chose de plus technique. Nous avons ces tableaux IDN. Ce sont des listes de caractères qu'IDN/ccTLD vont supporter. Le contenu de ces tables n'a pas été approuvé ni évalué. Absolument pas jusqu'à présent. Le staff analyse ceci et vérifie le respect de tous les guides IDN pour voir s'il y a des questions de sécurité directe en rapport avec ce sujet. Mais nous n'analysons pas le contenu des tables et nous ne les approuvons pas non plus. Il y a eu une idée erronée qui dit qu'IDN fait ce travail. Mais ce n'est pas vrai, ce n'est pas comme ça. Il y a eu des questions là-dessus, notamment des questions concernant le fait d'évaluer ces tableaux de manière sûre pour nos utilisateurs, et bien on nous a posé la question, et nous disons qu'il doit y avoir des révisions additionnelles de ces tableaux. Ceci devrait se passer pendant le processus. Une partie du feedback que nous recevons était le suivant : les gens ont pensé que nous allons évaluer les tableaux et ils

allaient considérer un tableau ayant déjà été passé par le système, et ils aimeraient que ceux-ci soient approuvés. Mais ce n'était pas approuvé, alors, les candidats envoient des tableaux qui ne coïncident pas totalement avec ce dont la communauté a besoin parce qu'ils attendent qu'on puisse cocher pour éviter d'autres questions. Bien sûr, ce n'est pas le résultat de quelque chose qui n'est pas approuvé. Alors, la question est la suivante : il doit y avoir plus de contrôles pour les révisions de tous ces sujets. Tous les candidats présentent un tableau avec une requête IDN. Ces tableaux sont ensuite postés pour la révision publique dans INA. Les tableaux doivent figurer dans INA et il faut savoir que ceci est lancé et qu'il faut envoyer ces tableaux au INA.

?: Le tableau IDN c'est le tableau INA, c'est ça ?

?: Oui c'est ça. Mon point de vue, le tableau IDN est arrivé à INA, mais maintenant je vois que le tableau IDN... c'est-à-dire que tous les tableaux ne respectent pas ce qui a été défini par le RFC. Alors, le format du tableau est incorrect. Je ne sais pas qui va contrôler les tableaux, qui va les recevoir.

?: Voici la question que je pose, vous avez une opinion là-dessus : en ce moment, personne ne fait l'évaluation ?

?: Si l'ICANN veut respecter ce que INA propose, je dois dire que le tableau INA n'est pas parfait. Il y en a qui sont dans

les archives INA et qui sont des tableaux qui ne sont pas en rapport avec les ccTLDs. Mais on peut dire qu'il n'y a pas de mécanismes en marche autre que le fait d'envoyer des informations pour le tableau IDN. Tous les caractères montrés sur la première colonne veulent dire ou signifie que la portée des caractères pour l'enregistrement IDN et les deuxièmes et troisièmes colonnes veulent dire qu'il y a une variante préférée. Le tableau INA est différent. Le format est différent, cela veut dire que l'on ne peut pas décider finalement quel est le format et s'il existe une variante ou pas.

?: Il y a beaucoup de problèmes là-dessus, sur la portée des langues. Vous considérez que l'ICANN doit faire un panel ou un groupe pour faire la révision de ces tableaux, pour réviser ces contenus ?

?: Oui, évidemment que oui. L'ICANN doit faire le suivi du tableau INA et peut-être on pourra faire une évaluation pour améliorer ce tableau. Il y a des choses qui vont avoir besoin de beaucoup d'expérience linguistique. Il y a des tableaux qui vont être différents même s'ils correspondent aux mêmes scripts idiomatiques, et cela à cause des besoins ccTLD de la communauté. Peut-être cela dépende de l'enregistrement ? Pour le tableau en japonais, c'est très différent que pour .b, .jp. Le .jp, c'est un nom de domaine japonais. Le tableau en japonais devrait être .b ou .j. mais parmi les GTLD et les ccTLDs, il va y avoir une différence

évidente et je crois que le GTLD va supporter plus de langues et les ccTLDs ont eu tendance à être plus localisés. Alors, il va y avoir des différences parmi les tableaux et il ne faut pas établir des exigences au préalable. Donc si on a de bonnes idées sur la manière d'établir ces exigences, les évaluations seraient vraiment utiles. Je n'ai pas de suggestions pour l'ICANN, mais les deux suggestions devraient être considérées.

Tout d'abord, le panel d'évaluation doit être formé pour que l'ICANN puisse évaluer le tableau et en deuxième lieu, il serait peut-être désirable que l'ICANN puisse conduire des communautés spécifiques, par exemple pour les noms de domaine en Chine. Je ne sais pas s'il existe une communauté linguistique du Japonais, mais il dépend du type de langue et l'ICANN pourra consulter les différentes communautés. C'est un bon point, si on a le script en Arabe, on pourra peut-être travailler sur un tableau arabe. Cela pourra être utile, c'est la même chose. Voilà le scénario qui serait bien, parce que les tableaux pourraient présenter des questions de sécurité à traiter. Si l'enregistrement utilise le tableau erroné, ceci va provoquer des conséquences très importantes pour la sécurité. Si l'on utilise le tableau incorrect. Ce ne sera pas bien, il y aura des problèmes d'hameçonnage.

?:

Merci. Deux commentaires. Tout d'abord, je crois que l'heure est arrivée pour l'ICANN de ne plus publier les archives INA des tableaux IDN. Vous faites un dommage

non nécessaire, mais le plus important c'est de ne pas créer une escale, comme vous l'avez dit. Il y a des participants qui votent dans ces ccTLDs plutôt que dans l'autre. Et ils présentent différents tableaux de langue qui sont différents entre... pardon. Ceci provoque des ennuis terribles et lorsque tout est compliqué, il est très difficile de le mettre en place correctement. Ne faites plus cela, parce qu'au début nous avions l'intention que ce soit utile pour des besoins particuliers, mais c'est peut-être mieux de rediriger les utilisateurs dans les registres mêmes. Je ne dis pas que les candidats n'utilisent plus les tables, mais si l'ICANN ou si nous publions ceci dans un dépôt, ceci doit être mis à jour constamment. Il y a beaucoup de confusions là-dessus. Il y a une recommandation, à savoir : ne plus oublier cela dans le dépôt INA. La deuxième suggestion, c'est que vous dites qu'il y a certaines questions limitées de révision vis-à-vis de la sécurité. Je vous dis donc d'avoir des précautions lorsque vous accepterez cette tâche. Je peux imaginer plusieurs scénarios d'opérateurs de TLD ou un candidat présente un tableau, et puisqu'il n'y a pas de révision, il présente un tableau pouvant croiser de multiples scripts et des choses qui ne sont pas évidentes. Si l'on dit qu'il y a une révision limitée de la sécurité, peut-être cela ne sera pas suffisant. Essayez d'être un peu plus clairs. Les candidats ne seront pas trop contents, mais c'est une question importante pour pouvoir faire une révision limitée qui peut provoquer des problèmes illimités.

?:

Je suis d'accord avec ce que tu dis, mais c'est un équilibre différent. D'abord, en ce qui concerne les archives d'INA, l'idée était de partager ces tableaux, donc, dans la langue, pour que d'autres personnes puissent l'employer pour donner support dans la même langue. L'intention était de créer une sorte d'unité. C'était une bonne intention, oui. Mais nous ne sommes pas arrivés à l'objectif que nous avions prévu et l'édition de la commission sécurité et conflit est lié aux objectifs d'orientation de l'IDN et du protocole IDN. Mais qui contrôle que ce soit en ce moment dans la période. Il est important de le faire maintenant. Mais ça suit l'IDN et le protocole et on ne peut pas laisser de côté des questions de sécurité. Nous ne savons pas qu'il y a des questions de sécurité. On ne peut pas arriver à des standards de sécurité. Vous avez tout mon soutien pour faire ce que vous faites, ce double-contrôle, par rapport aux tables d'IDN. Je ne sais pas si cette combinaison est appropriée. Il serait plus facile parfois de mal interpréter ce que je dis par rapport au protocole.

?:

Il y a un commentaire dans la salle de bavardage qui dit si ICANN va interpréter ces tableaux et si ICANN va participer aux politiques d'enregistrement de noms. Nous devrions avoir conscience, nous devrions connaître ceci. Oui, c'est l'une des raisons pour lesquelles nous n'avons pas évalué ces tableaux.

Une série de commentaires : d'abord, il faut évaluer ces tableaux pour qu'ils soient corrects. Nous avons eu des cas

où, à cause de la politique qui n'a pas été revue, il y a eu des tableaux qui ont été publiés. On ne peut pas donner au public une information, une réglementation erronée. Nous essaierons peut-être de laisser de côté le mot sécurité dans ce tableau parce que ce n'est pas sans importance cet aspect de la révision. Et il y a des aspects que je voudrais mentionner : peut-on publier réellement ((inaudible)) savoir quel est le coût des commentaires linguistiques compétents sur les tableaux ? Il y a des spécialistes linguistiques qui pourraient faire des commentaires sur ces tableaux parce que c'est important si c'est le cas ((inaudible)) quelque part. Et il serait bon de donner de remarquer certains points un peu gris encore, dans cette idée de réutiliser un tableau qui a déjà été employé au lieu de créer un tableau nouveau, propre. Je ne crois pas que nous devions rester avec des tableaux restreints. Nous devons employer tout ce que nous avons ici à disposition et c'est une série de bonnes raisons par lesquelles nous sommes ici réunis. Je considère que le chaos actuel de tableaux n'est pas bon du tout et nous devons trouver des formes pour les améliorer et encourager les gens à mieux travailler.

Je vous remercie pour ce commentaire.

?:

Harold, quand tu as parlé de contrôler, de vérifier si les tableaux sont corrects ou non, tu parles des accords de protocole IDN, si c'est réellement valable ou non ?

Harold :

Oui, c'est ça, d'après les spécifications, si la syntaxe du tableau est possible ou non, et ainsi que toutes les chaînes créées par les tableaux qui doivent être des chaînes valables. S'il y a des règles du tableau proposées pour l'arabe, par exemple, pour permettre le nom du domaine, commence par un chiffre. Je ne sais pas si c'est possible dans un tableau IDN. C'est ce type de situation qu'il faut revoir soigneusement. Ces types de situations sont de plus en plus difficiles, parce que c'est une chose de regarder les caractères et de vérifier s'il y a un réel protocole, mais c'est autre chose qui est lié aux politiques.

?:

Je crois que je comprends ce que tu veux dire, mais je pense qu'on ne peut pas aller trop loin dans cette voie, parce qu'il y a des décisions très importantes à prendre par les gestionnaires de ccTLDs. Donc, une partie de ces vérifications, c'est signalé que ceci ne va pas obéir au protocole IDN et ceci devrait être enlevé. Merci Harold. Y-a-t-il d'autres opinions sur ce type de contrôle ? Ceci devrait être fait par le personnel d'ICANN ou bien si on devrait définir des experts externes pour ce genre de travail ? Ou êtes-vous à l'aise avec le personnel d'ICANN ? C'est ça ma question.

Dans le processus Fast track, un panel, ce ne sera pas facile. Ceci pourrait également ((inaudible)) avec les nouveaux GTLD d'IDN. Il y a cette notion de tableaux IDN. Dans tous ces processus, il n'y a pas de règles particulières sur les tableaux d'IDN et le processus fast track de GTLD. Il y

a une question ici dans la salle de bavardage, un commentaire et une recommandation. Un exemple : l'arabe, est-ce qu'il peut être dans d'autres registres parce que la recommandation c'est que ceci devrait être fait par un panel linguistique.

Il y a deux autres choses. La prochaine est liée aux différends. Nous passons donc aux différends. J'espère que vous aimez les conflits, justement. Nous n'avons pas reçu de chaînes controversées dans le processus fast track. Il n'y a pas eu de différends par rapport aux territoires et aux pays. On ne s'attendait pas à ça. C'est l'une des raisons pour lesquelles il n'y a pas eu de mécanisme inclus dans le processus de résolution des différends. Donc, ce processus des différends n'existe pas pour le fast track spécifiquement. Mais s'il y a un différend entre un pays ou un territoire par exemple, un type de chaîne qu'ils veulent ou le type d'opérations, on les cite localement et jusqu'ici les choses fonctionnent très bien. Il y a une question qui est apparue par rapport à ces différends, qui dit : « et si nous obtenons le soutien d'un gouvernement pour la requête et après dans cette période, un autre secteur du gouvernement dit qu'il y a quelque chose qui... il dit par exemple qu'il ne le soutien pas... qu'est-ce qu'on fait par exemple dans ce genre de différend du système ? Parce que nous n'avons pas de mécanisme défini pour la résolution des différends. Heureusement, nous n'avons pas eu beaucoup de situations de conflits. L'idée est de nous demander ce que nous devrions faire le cas échéant, quel devrait être le

mécanisme pour gérer ce genre de différend. Ceci est installé dans le processus ou non ?

C'est un aspect qu'on devrait éclaircir un peu peut-être parce que les gens ne voient pas ça. Les chaînes sont publiées seulement une fois après avoir dépassé toutes les évaluations et toutes les étapes, mais dans ce cas, il y a toujours eu une expérience locale, disons. Je sais qu'il y a eu des demandes pour inclure ces mécanismes de résolution des différends et nous devons maintenant passer au point suivant qui est la similarité... s'il y a une confusion et ceci peut-être lié aussi aux différends et aux situations où il s'agit de chaînes similaires à d'autres chaînes existantes ou à d'autres chaînes demandées. Ce type de requête est rejeté, évidemment, dans ce processus fast track, c'est-à-dire qu'on ne peut pas avoir une chaîne qui puisse donner confusion par rapport à une autre déjà existante. C'est ça les similarités et les confusions. C'est ce qui a été défini par le panel. Il y a certaines orientations à suivre avec une approche vraiment limitées dans les systèmes fast track et dans le plan mis en œuvre, il y a un feedback sur le besoin d'objection et d'évaluation dans les cas où la communauté ou le candidat n'est pas d'accord avec les objections faites par le panel. S'il n'y a pas d'accord sur la décision, surtout, ce n'est pas une grande quantité de cas, mais s'il y a désaccord, c'est important que la communauté en question puisse le voir. La question qui apparaît ici c'est : devons-nous inclure ces objections, devons-nous réévaluer quelque chose qui n'existe pas maintenant. Ça n'existe pas parce

que le processus fast track a été créé pour être quelque chose de très limité à l'origine. On nous a demandé de revoir ceci. Les similarités existent. Si vous avez des commentaires ou des questions, posez-les. Nous avons une question dans la salle de bavardage. On nous demande s'il y a une actualisation sur la situation de l'Ukraine ou de la Bulgarie et si c'est le moment approprié pour poser ce type de question ? Nous avons eu des débats ou des discussions sur certains territoires particuliers liés à différentes listes de mails ou des annonces en ligne. Ceci nous mène toujours à la confidentialité et à la transparence du processus. Le personnel d'ICANN ne peut pas discuter des requêtes individuelles. On traite ceci seulement avec le candidat. C'est la réponse sur l'Ukraine ou la Bulgarie : nous ne pouvons pas donner d'informations spécifiques à un pays ou à un territoire. Le personnel d'ICANN s'occupe de ceci pour vous dire que vous devez aller vers le ccTLD du pays ou du territoire en question. Parce que s'il y a eu une requête envoyée à ICANN dans le processus fast track, il y a des organismes qui pourraient faciliter cette communication, mais nous ne sommes pas capables de parler publiquement de ceci. Ceci est lié à la nature du thème et à la confidentialité. Nous ne pouvons pas être transparents avant d'avoir fini toute la séquence. Un autre commentaire : c'est ((inaudible)) qui fait le commentaire, il veut savoir quelle est la situation de la Bulgarie, si elle était bien décrite dans le forum des commentaires publics. Oui nous avons beaucoup de questions, beaucoup de

commentaires à ce sujet dans notre chat, dans notre salle de bavardage. Il devrait y avoir un processus d'évaluation disponible à propos de ces sujets. Toute personne avec des commentaires à faire ou à débattre, n'a qu'à poser son inquiétude.

?:

Je ne vais parler d'aucun cas en particulier, mais je veux que le personnel puisse nous aider à comprendre la procédure de manière plus claire Tina pour ce processus d'évaluation ou de string. Parce que l'ICANN autorise l'organisme à faire le travail de manière très appropriée, mais des fois il y a des conflits vis-à-vis de la similarité ou de la confusion mais on autorise aussi l'ICANN à prendre la décision en représentation de l'ICANN. La décision, c'est la décision de l'ICANN finalement. Mais la question est que si sa décision est une décision technique, il s'agit d'une décision vis-à-vis de la technologie, et par conséquent, elle n'est pas sujette aux reconsidérations de l'ICANN. On parle d'un processus indépendant. Il est très intéressant de voir que ces décisions techniques pourront avoir plusieurs politiques et plusieurs conséquences sérieuses d'ailleurs. Alors, ceci atteint le niveau de responsabilité où l'ICANN souligne la mission d'être responsable, de faire la reddition des comptes auprès des utilisateurs d'Internet au niveau mondial. A ce jour, à cause de cette conception technique, nous allons faire le processus, nous allons traiter les sources et les utilisateurs de la communauté ne se sentent pas à l'aise avec les

réponses des remèdes. Quelle est donc la solution à ce problème ?

?:

Très bien. Je vais essayer de donner un feedback à ta question. En premier lieu, ((inaudible)), le premier très technique pour assurer que le string n'ait pas des questions techniques rapportées, mais de nature plus linguistiques, à savoir si le string est confus ou similaire à des strings existants. Ceci n'est pas technique. Je veux signaler aussi que lorsque le processus fast track était en création, nous avons évalué d'avoir un panel linguistique. L'outil pour comparer les programmes de GTLD, je me souviens du feedback reçu par la communauté. C'était : non, parce que cela augmenterait le délai et deviendrait plus cher. Et naturellement, personne ne va demander quelque chose qui est confus ou qui est similaire, existant.

Il s'agit de quelque chose de très difficile à résoudre. Je ne crois pas que ce soit facile de prendre cette décision. Je trouve aussi que le fast track tel qu'il a été conçu, était correct, parce qu'il y avait une approche limitée où il fallait laisser les questions directement. Et c'était la première fois que l'on voyait les IDTLD. Ceci ne veut pas dire que ceci ne doit pas changer. Cela ne veut pas dire non plus que cela ne peut pas être différent pour le processus fast track, mais ce que je dis que tout au moins pour les débuts, je considère que nous avons envisagé une approche limitée très soignée. Je veux dire aussi que dans le processus fast track, ce processus évite la considération de l'utilisateur et la révision du processus et oui c'est comme ça.

Cela est disponible pour tout le monde. Cette requête en particulier peut être réutilisée à l'étape de reconsidération. Tout le monde à l'ICANN peut formuler une plainte à ((inaudible)) ou au processus de reconsidération. Tout cela est disponible.

S'il n'y a plus de commentaires à propos de ce que l'on vient de traiter, je vais ouvrir maintenant le débat pour d'autres sujets. S'il y a quelque chose à dire sur le processus fast track, des questions, des commentaires, vous êtes libres de dire que vous aimez le processus si cela est vrai, parce que c'est important aussi pour nous le staff de l'ICANN. Nous savons que ça marche, mais nous voulons aussi savoir quelle est votre opinion. Vous avez des commentaires à faire ?

?:

Il y a plus d'un an que l'on a fait cela et ceci vient montrer que le processus fonctionne correctement. C'est bien de faire partie de ce processus.

?:

Il y a une question en ligne et je cite : avec plus de retard dans les GTLD, IDN et ccTLD, le fait d'utiliser davantage les langages, cela va améliorer le processus fast track pour l'ICANN ?

Je ne peux pas dire grand-chose là-dessus. Je sais que cela a été discuté. On a décidé que ce n'était pas possible. Je ne sais pas s'il y a nécessairement des retards pour les nouveaux GTLD. C'est une question pour l'équipe de GTLD de l'ICANN. Je sais qu'avant, on a dit qu'ils ne

voyaient aucune possibilité de faire plus vite, mais c'est une question pour cette équipe en définitive.

S'il n'y a plus de questions, on va continuer. Nous allons voir les prochaines démarches. Le forum des commentaires publics va être disponible jusqu'au 17 décembre. Le lien est sur la diapo qui sera online et les effectifs vont montrer les propositions que nous avons reçues. Nous allons mettre cette analyse à votre disposition et on va faire un apport pour le processus de développement des politiques du ccNSO pour les ccTLD. S'il y a un changement pour le conseil d'administration de l'ICANN cela ne veut pas dire qu'il doit y avoir une approbation de la part du conseil. Le processus fast track doit continuer comme jusqu'à présent. C'est la première révision annuelle et il va y avoir d'autres révisions annuelles. On peut le faire de manière plus régulière si c'est nécessaire et on va continuer jusqu'à ce que le CCNSO ait complété tout le processus des IDN/ccTLD. Jusqu'à ce que l'on puisse faire cela, la politique va être mise en œuvre. Le processus fast track va être ouvert jusqu'à ce qu'il soit remplacé par quelque chose d'autre. Si les managers de ccTLD veulent faire des commentaires, je vous prie de les envoyer. Je crois que nous allons finir la session. Nous vous souhaitons un bon cocktail à Cartagena. Même si ceci est très limité, on va le prendre de manière très positive, mais n'oubliez pas, écrivez-nous en ligne ou posez-nous des questions pendant toute cette semaine. Merci beaucoup.